

PRESENTATION 2017

Objet de l'association :

« Défense des intérêts des riverains de l'Avenue de Paris, à Versailles, dans les domaines de l'Urbanisme, de la Voirie, de la Circulation, du Stationnement, de la Sécurité des Biens et des Personnes, de l'Environnement, et d'une façon plus générale tout ce qui touche à leurs conditions de vie ». Elle s'adresse aux résidents de l'avenue et des rues adjacentes.

Conseil d'Administration de l'A.R.A.P :

Monsieur Escudié, Président
Monsieur Richert, Trésorier

Actions en cours :

- Demande de réalisation d'un revêtement en dur pour les pistes piétonnes sur les terre-pleins. Une partie a déjà été réalisée côté pair. Nous attendons la suite des travaux de réfection, selon les possibilités du budget de la ville.

- Difficultés de stationnement: l'espace de parking payant a été étendu vers l'est jusqu'à la rue Mermoz. Par contre, avec les travaux en cours autour de la gare des Chantiers, ce qui a entraîné la suppression du parking, les véhicules se sont reportés sur l'avenue de Paris à hauteur du Domaine de Madame Elisabeth, sur le parking non payant transformé en épis, pour augmenter le nombre de places. De nombreux véhicules sont stationnés nuit et jour : voitures, camionnettes camping cars et même des camions, ce qui cause un problème pour les riverains côté pair.

- Compte tenu du nombre de visiteurs à la CPAM (Sécurité Sociale), qui sont obligés de traverser l'avenue, il faudrait créer un passage piétons, en effet les passages piétons sont loin : avenue Pasteur et rue Mermoz !!

- Les objets roulants non identifiés posent des problèmes aux piétons. En effet, l'avenue de Paris compte deux lycées: La Bruyère et Marie Curie, et se trouve entre 4 gares : Chantiers, Porchefontaine, Versailles-Château et Montreuil. Une lettre a été adressée au Député Maire de Versailles. (ci-joint)

- Les travaux de construction du Multiplex, prévus début 2017, sur le parking de l'avenue de l'Europe, vont poser encore un problème de stationnement sur l'avenue de Paris !